

Recherches sociographiques



Louis BALTHAZAR, Guy LAFOREST et Vincent LEMIEUX (dirs),
*Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992) : enjeux
et perspectives*

Guy Lachapelle

Volume 34, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056774ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056774ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachapelle, G. (1993). Compte rendu de [Louis BALTHAZAR, Guy LAFOREST et Vincent LEMIEUX (dirs), *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992) : enjeux et perspectives*]. *Recherches sociographiques*, 34(2), 330–335.
<https://doi.org/10.7202/056774ar>

sont peut-être celles qui traitent de l'organisation du gouvernement fédéral en matière de négociation constitutionnelle et de l'épisode du Lac Meech. Heureusement, cet épisode dans la vie de Bourassa couvre plus de la moitié du livre. Dans les chapitres suivants, l'auteur nous raconte ce qui s'est passé et, le plus souvent, met en lumière ce qui ne s'est justement pas passé entre Québec et les autres provinces au cours de la période de ratifications des amendements constitutionnels à l'entente du Lac Meech. À la lecture de ce qui nous est révélé, on peut constater à quel point le gouvernement du Québec est « provincial ». Vastel nous fait la démonstration que ni le gouvernement du Québec, ni celui d'Ottawa n'ont suivi attentivement le dossier constitutionnel après l'entente de Meech jusqu'à son éclatement avec les McKenna, Wells et Carstairs.

La connaissance de Vastel sur la bureaucratie fédérale en matière constitutionnelle lui permet de préciser qui fait quoi, comment on organise, réorganise, camoufle, recrute, cajole, menace et comment la bureaucratie fédérale garde toujours le cap malgré vents et marées. L'auteur fait ensuite le point sur les positions des acteurs principaux dans les provinces canadiennes autour de la réforme constitutionnelle avortée de 1987-1990. Il a interrogé les premiers ministres des provinces et nous livre succinctement des éléments essentiels qui permettent d'apprécier les erreurs du Québec dans cette longue bataille. Le chapitre dix qui traite plus longuement du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve est particulièrement révélateur. En lisant cette tranche, on se demande pourquoi Vastel n'a pas consacré tout son livre à l'histoire de l'échec de la ratification des amendements négociés au Lac Meech.

Le lecteur doit se souvenir que Michel Vastel est un journaliste, correspondant parlementaire : son ouvrage revêt les qualités et les défauts du métier. Si on lit *Bourassa* avec des attentes biographiques comme le titre nous y invite, il faut s'attendre à être déçu, car il s'y trouve très peu de choses à apprendre sur la personne même du politicien ou sur sa carrière. Au sujet du premier ministre québécois de 1970 à 1976 par exemple, un mince chapitre, sans la moindre allusion à un certain Paul Desrochers ! Le livre de Vastel vaut pour son analyse des rapports entre Québec et les autres acteurs canadiens dans les péripéties constitutionnelles de 1987-1990. On souhaiterait qu'il poursuive le récit de la saga constitutionnelle pour la période 1990-1992.

Jean CRÊTE

*Département de science politique,
Université Laval.*

Louis BALTHAZAR, Guy LAFOREST et Vincent LEMIEUX (dirs), *Le Québec et la restructuration du Canada (1980-1992): enjeux et perspectives*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1991, 442 p.

Dans la foulée du débat constitutionnel qui a suivi l'échec de l'accord du lac Meech en juin 1990, un grand nombre d'essais ont été publiés exposant divers scénarios quant aux futures relations entre le Québec et le Canada. *Le Québec et la restructuration du Canada* se

située dans cette lignée. Quelque 16 auteurs y évoquent les tribulations constitutionnelles et les conséquences politiques pour le Québec du rapatriement de la Constitution canadienne en 1982 et ce à l'aube de 1992, au moment où une certaine effervescence nationaliste et souverainiste agitait le Québec. Mais c'est dans de tels moments que l'on peut identifier à quelle enseigne idéologique logent nos intellectuelles et intellectuels.

Le texte le plus remarqué de ce livre est sans aucun doute celui de Max NEMNI, d'autant plus qu'il a alimenté le débat référendaire. Pierre Trudeau, dans sa diatribe contre l'entente constitutionnelle intervenue entre les premiers ministres du Canada le 28 août 1992 et publiée dans les magazines *L'Actualité* et *Maclean's*, étayait quelques-uns de ses arguments sur ceux de Max Nemni. L'ancien premier ministre canadien qualifiait d'ailleurs cette contribution de « remarquable chapitre » (*L'Actualité*, 1^{er} octobre 1992, VIII). En fait, cette contribution détonne par rapport aux autres du recueil puisqu'elle prend une position moins commune, celle de démystifier certains faits et mythes qui ont entouré l'exclusion du Québec de la table constitutionnelle de 1982. Max Nemni affirme qu'il règne au Québec, à la fin de 1992, une atmosphère de fausses vérités qui trouve son origine dans les discours de l'équipe Mulroney sur l'humiliation du Québec en 1982, sur les demandes « traditionnelles » du Québec, et qui galvanisent un certain esprit du « tout ou rien ». Il s'interroge de plus sur le sens véritable des gestes du gouvernement Bourassa après l'échec de Meech et de son refus de participer à des négociations à onze. Doit-on parler d'une erreur stratégique et faut-il se demander si ce n'est pas le gouvernement Bourassa qui a en fait dit NON au Canada? À cette époque, selon Nemni, certaines exégèses de la cause nationaliste, s'appuyant sur cette valse idéologique, ont façonné une nouvelle symbolique nationaliste : « l'idéologie a pris le dessus en dénaturant les paroles de Trudeau » (p. 176) surtout en ce qui a trait à l'interprétation de ses propos pendant la campagne référendaire de 1980. Ce texte vaudrait sans nul doute un commentaire plus long, car bien des idées véhiculées y vont à l'encontre des discours officiels. À la lire, on se demande si le peuple n'a pas été dupé par sa classe politique.

Mais le livre regroupe d'autres points de vue qui méritent amplement d'être évoqués. Les autres textes tournent autour de trois thèmes : les nouvelles orientations de l'État du Québec et la place des citoyens dans le processus démocratique ; les transformations politiques et idéologiques de la société québécoise ; et les alternatives politiques qui s'offrent au Québec.

Deux articles traitent directement de la restructuration de l'État du Québec. Réjean PELLETIER ouvre l'ouvrage en proposant un bilan fort pertinent de l'évolution de l'État québécois depuis une dizaine d'années. Il démontre comment la réforme du système législatif a avorté, comment l'appareil gouvernemental s'est transformé, comment la bureaucratie est devenue plus morose et le système judiciaire, nettement plus politisé. Mais l'idée centrale est que cette crise des institutions politiques est jumelée à une remise en cause de la classe politique et plus particulièrement de ses choix politiques ou bureaucratiques. Depuis dix ans, la grande question au Québec est devenue : de quel droit l'État peut-il décider de régimenter la vie de tous et chacun? Cette interrogation traduit le sentiment que l'État est contre la société alors qu'il faudrait plutôt, selon Réjean Pelletier, chercher comment la société peut s'harmoniser dans l'État. Il note à ce propos comment les droits individuels sont devenus le cheval de bataille de toutes les causes contre l'État, avec la conséquence directe que désormais au Québec, « il n'y a pas de place pour des liens communautaires qui feraient état de devoirs et obligations » (p. 27). Alain BACCIGALUPO aborde ce dernier thème en

expliquant comment l'avènement de la Charte des droits et libertés a modifié les règles du jeu au sein du système politique canadien.

Gilles BRETON et Jane JENSON sont par ailleurs les seuls à aborder de front le thème de la restructuration du Canada et à en chercher les causes. Le Canada et le Québec sont à un carrefour, en pleine mutation politique, sociale et économique. Trois facteurs expliqueraient cette situation : l'accord de libre-échange, la globalisation des marchés et l'importance accrue de la compétitivité. Mais le problème principal de l'avis de Breton et Jenson, c'est que les dirigeants politiques canadiens ont oublié que la restructuration économique ne peut se faire sans la démocratisation de toutes les institutions. L'enjeu est donc de créer des institutions « à l'intérieur desquelles les citoyens et citoyennes pourraient être entendus, proposer leurs visions de l'avenir et surtout contester celles des élites économiques et politiques en place » (p. 88). La crise politique canadienne réside donc en bonne partie dans une crise de la démocratie.

Gordon MACE et de Guy GOSSELIN traitent de l'évolution des relations commerciales et internationales du Québec. Ils démontrent, dans la même ligne de pensée que Breton et Jenson, comment la dépendance économique du Québec envers les États-Unis s'est accentuée au cours de la dernière décennie, à tel point qu'il ne fait aucun doute que l'avenir des relations commerciales entre le Québec et son voisin du sud sera déterminant lors de négociations éventuelles entre un Québec souverain et les Américains sur le traité de libre-échange.

Nous assistons également à des transformations politiques et idéologiques majeures au sein de la société québécoise depuis dix ans. Désormais le Québec et le Canada forment, selon Simon LANGLOIS, deux sociétés globales en perpétuel affrontement et vivant sous un même parapluie fédéraliste. Pour lui, la politique fédérale de bilinguisme et de multiculturalisme a été un échec, et la reconnaissance par le Canada anglais que « le Québec forme une société globale avec des institutions, des pouvoirs, une situation linguistique, une identité et des aspirations propres » (p. 101) demeure relativement impossible.

La réflexion de Christian DUFOUR sur ce qu'il appelle « le mal canadien » va dans le même sens. Selon lui, le Canada anglais a abandonné depuis 1982 le compromis dualiste entre francophones et anglophones pour se tourner davantage vers la constitution d'une seule nation. À son avis, c'est l'incapacité du Canada à vouloir reconnaître la spécificité québécoise qui pose problème ; l'auteur se fait apocalyptique en affirmant que la crise qui a suivi l'échec de Meech « constituera l'une des dernières opportunités, sinon la dernière, pour restructurer de façon constructive la relation entre l'identité québécoise et l'identité canadienne » (p. 115). De plus, il affirme que l'un des obstacles majeurs à l'accession du Québec à la souveraineté est « la difficulté de l'identité québécoise à reconnaître la partie anglaise constitutive d'elle-même » (p. 117).

De son côté, Guy LAFOREST cherche à décortiquer le sens profond de l'accord constitutionnel de 1982 et en résume le contenu ainsi : « celui d'une attaque consciente, lucide, contre l'idée selon laquelle les Québécois forment une nation, un peuple, une communauté politique autonome en terre d'Amérique » (p. 149). De plus, cette entente a envenimé la situation politique au Québec en s'attaquant à « son autonomie dans le domaine de l'éducation et de la langue » (p. 155) tout en allant à l'encontre du principe démocratique le plus élémentaire, celui de la souveraineté populaire. Laforest y va même d'une prédiction : le gouvernement Bourassa ne pourra pas contourner le référendum sur la souveraineté, car le gouvernement fédéral « n'ira pas plus loin que le rafistolage et le replâtrage dans ses

propositions» (p. 161). Mais l'histoire a maintenant démontré que Bourassa a su s'esquiver. L'avenir nous dira si les ententes du 7 juillet 1992 et celles d'Ottawa et de Charlottetown à la fin d'août resteront des documents sans valeur politique.

Sur le plan idéologique, l'analyse de Diane LAMOUREUX du rôle de la classe intellectuelle québécoise à l'égard du nationalisme est fort évocatrice et mérite un long détour. Tout d'abord, et un peu à contre-courant par rapport à l'ensemble des autres contributions de l'ouvrage, elle souligne que toute la pensée nationaliste au Québec a été reléguée à l'arrière-scène par les intellectuels au fil des ans. Selon elle, «la question nationale s'est progressivement vidée de son contenu social et culturel pour devenir un discours d'efficacité gestionnaire qui voit dans le lien fédéral canadien une entrave au développement économique du Québec. Le nationalisme a de plus en plus une texture de froide instrumentalité» (p. 211-212). Pour elle, les intellectuels québécois se sont piégés eux-mêmes en maintenant dans leur discours, une idéologie nationaliste qui demeure loin des préoccupations sociales et qui, à bien des égards, reste l'apanage d'une petite classe politique nostalgique du passé qui cherche à se réhabiliter à l'intérieur du cercle politique. L'analyse de Diane Lamoureux nous laisse l'impression qu'il existe également au Québec un vide de plus en plus grand entre les citoyens et la classe politique et intellectuelle au point que la souveraineté est devenue «une fin en soi plutôt qu'un moyen d'entamer la discussion sur les modalités de la vie politique québécoise» (p. 204). Vincent LEMIEUX souligne d'ailleurs l'impuissance et la décomposition organisationnelle des partis, en particulier celle du Parti libéral du Québec par suite des secousses qui l'ont ébranlé aux lendemains de l'échec de l'entente du lac Meech. La question qui demeure est de savoir si les partis politiques pourront se renouveler et créer de nouveaux liens avec la société civile.

Louis BALTHAZAR cherche lui aussi à cerner les contours du nationalisme québécois au cours de la dernière décennie, un nationalisme ballotté entre l'apathie des intellectuels et des événements internationaux qui ont conféré une nouvelle légitimité aux notions de droit à l'autonomie politique et de conscience nationale. Une hypothèse intéressante proposée par Balthazar mériterait d'être testée empiriquement, à savoir: plus on s'internationalise, plus la nation prend son sens, plus le contexte international est présent, plus la conscience nationale est vive (p. 42). Balthazar se fait toutefois plus timide quant à l'avenir du Québec: il croit que, compte tenu de la bonne réputation internationale du Canada, «la clé de la souveraineté québécoise se trouve à Ottawa» et «l'assentiment du Canada anglais serait un précieux atout, sinon une quasi-nécessité pour un Québec souverain» (p. 44). Il s'agit d'une prescription étrange, nettement élitiste, qui à notre avis réfute en quelque sorte l'argumentation précédente de l'auteur. Si la communauté internationale reconnaît la contribution de la civilisation québécoise, sans l'approbation de notre tuteur national, alors pourquoi la nation ne pourrait-elle pas prendre son envolée? En fait, Louis Balthazar lorgne nettement vers la superstructure de Robert Bourassa comme *modus vivendi*.

Du côté des options qui s'offrent au Québec, Réjean LANDRY évalue les conséquences probables de divers scénarios sur l'évolution des rapports Canada-Québec. Trois avenues sont possibles: des relations encore plus ténues avec le Canada anglais, la persistance du *statu quo* et un certain opportunisme politique. À ce propos, Louis M. IMBEAU, en appliquant la théorie des jeux, affirme clairement que la position adoptée par le Parti libéral du Québec, à savoir que l'accord de 1982 était illégitime, ne pouvait que conduire à l'impasse politique. À la lumière de cette analyse et des résultats du vote référendaire, il faut s'interroger à savoir si

le Québec et le Canada étaient vraiment prêts au compromis et s'ils le seront au cours des prochaines années.

Finalement, du côté des options qui s'offrent au Québec, on peut se rassasier à la cafétéria constitutionnelle de Gérard BERGERON. Ce dernier propose à ses lecteurs une revue des modèles de cohabitation possibles. Les politologues ont déjà scruté à la loupe, dans la foulée du référendum de 1980, toutes les coutures de l'habit constitutionnel qui conviendrait le mieux aux Québécois; en 1992, on ne voit pas de nouvelles options se dessiner. Ce qui étonne toujours un peu, c'est cette recherche constante pour de nouvelles formules au moment même où des choix s'imposent. Il faut en tout cas souligner le désarroi de Gérard Bergeron et sa candeur à admettre que finalement tout demeure imprévisible... même pour les constitutionnalistes les plus chevronnés: «Nous de la classe politique des deux cultures politiques semblons posséder en commun une comparable inexpérience constitutionnelle. Nous ne savons pas faire les choses parce que nous ne les sentons pas venir» (p. 68).

Cet ouvrage regroupe donc des points de vues très divers sur la situation politique au Québec à la fin de 1991. Le ton général est plutôt celui de la conciliation canado-québécoise et on sent chez la majorité des auteurs un certain vertige souverainiste. On pourrait presque parler dans plusieurs cas d'un indépendantisme coopératif, la souveraineté semblant inévitable, l'association restant à définir. D'où le titre de l'ouvrage qui ressemble à la fois à une main tendue du Québec vers le Canada anglais pour une réforme des structures gouvernementales et étatiques, et à un pas vers une certaine accommodation du Québec vis-à-vis d'un Canada anglais aux prises avec une fièvre constitutionnelle sévère. On nage encore une fois aux limites d'un nationalisme affirmateur et conciliant — indépendantiste oui, mais pas à n'importe quel prix. On sent également la nostalgie de certains politologues socialement déracinés s'apercevant que le peuple va plus vite qu'eux et qui cherchent une nouvelle niche.

L'ensemble décrit bien le contexte préréférendaire tout en soulevant diverses interrogations sur la nature des relations entre le Québec et le Canada advenant un échec des négociations, ce qui s'est concrétisé par le vote référendaire. Toutefois, on a également le vif sentiment que le Québec aussi est en pleine restructuration mais que celle-ci, surtout sur le plan politique, risque de tomber à plat si les partis politiques, les intellectuels et la société civile ne se resaisissent pas. Nombre de textes ont le mérite de souligner les limites du projet souverainiste et d'aucuns de proposer un nouveau modèle fédéraliste, ces derniers préférant nettement le *statu quo* car on sait ce qu'il cache. Sans se lancer dans un débat sur la contribution de tels ouvrages à la science politique québécoise, on peut affirmer de manière succincte que ce livre traite des enjeux principaux bien qu'il demeure un peu timoré dans la formulation de possibilités pour le Québec et la restructuration du Canada.

Guy LACHAPELLE

*Département de science politique,
Université Concordia.*
